



## Formation aux gestes et postures

**Objectif général :** Le but de la formation gestes et postures est de prévenir les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) et d'autres blessures liées aux mauvaises habitudes de travail physique en éduquant les travailleurs sur les techniques appropriées pour effectuer leurs tâches de manière ergonomique. L'objectif est de créer un environnement de travail plus sûr et plus sain, à améliorer le bien-être des employés, et à augmenter l'efficacité et la productivité globales au sein de l'entreprise.

### ➤ LA THEORIE :

- Prévention des TMS
- Amélioration de la posture
- Réduction des accidents et des blessures
- Sensibilisation à l'ergonomie
- Amélioration du bien-être et productivité

### ➤ LA PRATIQUE :

- Démonstrations et exercices pratiques
- Adaptation aux tâches spécifiques

### ➤ L'ÉVALUATION A VISEE FORMATIVE :

- Mise en œuvre de la partie théorique et pratique
- Questionnaire de satisfaction

### ➤ QUALIFICATION DELIVREE :

Une attestation individuelle à la sensibilisation des gestes et postures est délivrée à chaque stagiaire



### Conditions :

- Accessible à tout salarié
- Compréhension du français

### Public :

- Accessible à tous les salariés du secteur privé ou du secteur public
- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous en informer afin d'adapter si besoin les modalités pédagogiques

### Outils pédagogiques :

- Pratique : Matériels en lien avec les G&P
- Théorique : vidéoprojecteur – divers matériels en lien avec les G&P - procédure de l'entreprise

### Durée :

2 heures (le temps varie en fonction des attentes et besoins du client)

Effectif : Groupe de 10 stagiaires maximum

Lieu : Intra entreprise

Date : A convenir avec l'entreprise

Formateur : Aymric Knemp ou formateur compétent

### Réglementation :

Code du travail article R.4227-28 et R.4227-39

Prix : A définir selon le nombre de sessions

**Devis sur [contact@prevalsace.fr](mailto:contact@prevalsace.fr)**